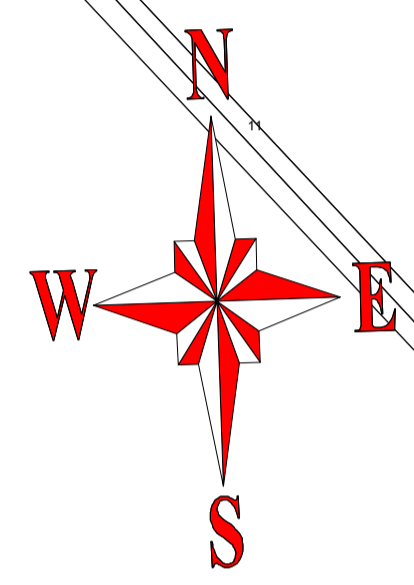
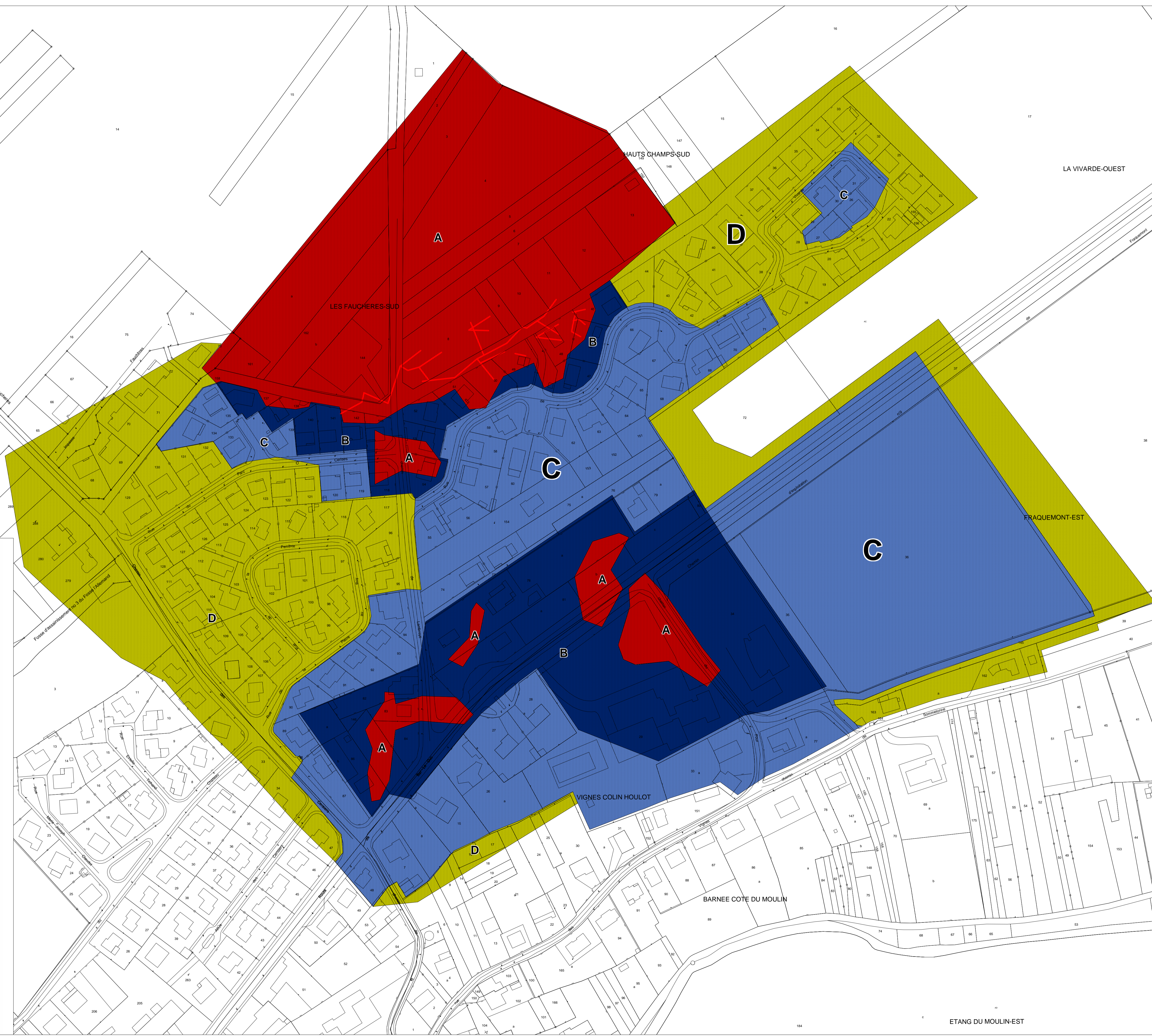


- Légende**
Zonage réglementaire
- A (secteur d'aléa fort + Zone agricole)
 - B (secteur d'aléa moyen à fort + secteur à proximité d'une zone d'aléa fort)
 - C (secteur d'aléa faible à moyen)
 - D (secteur d'aléa nul à faible)
- Axes des Galeries connues
- Limite de zone



REPRODUCTION INTERDITE
Conception : DDE Haute-Marne / SIVIS / BPN
Sources : voir géoportail
Préfecture de Haute-Marne/Chancenois/Logage-dé-07-2010/Chancenois/Logage 1 W001
LB / Juillet 2010



PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

**Dossier communal d'information
à destination des acquéreurs et des locataires (IAL)
de biens immobiliers sur les risques naturels et
technologiques**

Mise à jour N°2

Commune de CHANCENAY
Risque mouvement de terrain

- **Extrait cartographique**

Direction
Départementale
des Territoires
Haute-Marne

service
Environnement et
Ressources Naturelles
Bureau des Risques

horaires d'ouverture :
9 h - 11 h 45 / 14 h - 16 h 30

82 rue du Commandant Hugueny
BP 2087
52003 CHAUMONT CEDEX 3

téléphone :
03 25 30 79 79
télécopie :
03 25 30 79 80
courriel :
ddea-82@haute-marne.gouv.fr

Date de mise à jour novembre 2010

ETANG DU MOULIN-EST